



Mairie d'Ornans

Hôtel de Ville
26 rue Pierre Vernier
25290 ORNANS

COMMUNIQUÉ

La Ville d'Ornans prépare le déconfinement éventuel de la commune et la protection de ses administrés

Jeudi 30 avril 2020

Face à la crise sanitaire inerrante à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19) que nous traversons, la Ville d'Ornans met tout en œuvre depuis plusieurs mois pour protéger ses administrés, y compris en vue du déconfinement à venir suivant la classification de notre département.

Ainsi, une première commande de 15 000 masques a été engagée le 28 février. Ces masques, réquisitionnés par l'Etat pour les soignants, n'ont à ce jour toujours pas été réceptionnés.

Une deuxième commande de 55 000 masques (avec une certaine quantité allouée à la Ville d'Ornans) a été passée à une entreprise locale par la Communauté de Communes Loue Lison sous couvert de la Préfecture du Doubs. Cette commande ne sera pas honorée dans sa totalité, par conséquent, une autre commande via la Région a été réalisée. D'après les informations en notre possession, chaque commune devrait recevoir 50% de ses besoins en masques durant le week-end du 9 mai et le solde dans les deux semaines suivantes.

Enfin, une dernière commande de 3 000 masques FFP2 à destination des soignants et agents en contact avec les enfants a également été réalisée.

L'entreprise Guillin a également fabriqué des visières à usage unique pour l'ensemble du territoire et 10 000 exemplaires ont été gracieusement allouées à la Ville d'Ornans.

La distribution de ces masques ou des visières reste floue puisque la priorité sera donnée aux professionnels de santé puis aux commerçants avant le grand public. Pour organiser une distribution massive de moyen de protection quel qu'il soit, nous attendons de connaître les besoins des personnes prioritaires.

Nous vous rappelons toutefois qu'il en va de la responsabilité de chacun de se protéger et de protéger ses collaborateurs. Même si la Ville d'Ornans s'engage en ce sens, les communes ne sont pas dans l'obligation de fournir des masques de protection.

Afin de vous procurer des masques alternatifs grand public, vous pourrez vous rendre dans les pharmacies (la quantité et le prix seront limités par l'Etat) et dans les commerces.

Aussi, le gouvernement encourage la fabrication et l'achat de masques avec les préconisations Afnor. Le groupe citoyen « Réseau solidaire » a d'ailleurs organisé une fabrication bénévole et dans le respect de ces recommandations à destination des Ornansais vulnérables ou en difficulté (demande à effectuer au 06 60 93 26 32).

Contact presse :

Claire Bouvet, chargée de communication de la Ville d'Ornans
03 81 62 40 30 – 07 57 07 05 37 / claire.bouvet@ornans.fr